

## COMMUNIQUE DE PRESSE 'RECALL' PRODUIT ALIMENTAIRE

Produit : Salami de dinde

Le fabricant (bvba Vleeswaren Peeters, Industrieweg 15 à Aartselaar) annonce que dans le salami de dinde ils pourraient se trouver des petits morceaux d'os (éclats d'os), provenant de/déjà présents dans la matière première. Le producteur de la matière première a été mis au courant du problème par le fabricant.

Lots de salami de dinde concernés :

- Salami de dinde à la graisse végétale +/- 200 g en préemballé, marque "Resto", en vente chez Colruyt avec n° du lot 031001 – DLV 25.02.2010 et DLC 28.02.2010 (en vente depuis 06.01.2010).
- Salami Light 100 g en préemballé, marque "Fris en Vers", en vente chez Tecno avec n° du lot 311001 – DLC 23.02.2010.
- Salami Light 100 g en préemballé, marque "Bongou" avec n° du lot 31001 – DLC 22 et 24.02.2010.
- Salami Light 100 g en préemballé, marque "Quality Selection" avec n° du lot 31001 – DLC 25 et 27.02.2010.

Le fabricant porte beaucoup d'importance à une qualité impeccable de ces produits. Ainsi le consommateur en possession du salami de dinde décrit ci-dessus est conseillé de ne pas consommer le salami et de le retourner au magasin où il a fait l'achat. Le rembourser du produit est assuré.

Pour de plus amples informations, le consommateur peut toujours contacter le fabricant au numéro 0476/985 146.

La présente communication est sous réserve et sans aucune accreditation.

Le fabricant s'excuse vivement pour tout contretemps cause.